

Arago a pour but d'offrir l'accès libre et direct sur Internet à l'ensemble des collections de photographies conservées en France. En commençant d'abord par les collections de la Direction générale des Patrimoines et celles des établissements publics du ministère de la Culture et de la Communication. Puis Arago s'ouvrira progressivement à d'autres ensembles et fonds, tant publics (établissements publics, collectivités locales), que privés (associations, fondations, fonds d'auteurs, collections). (...)

La présentation:

http://www.photo.rmn.fr/cf/htm/StaticPage2.aspx?Page=hors_serie_arago

Le portail:

http://www.photo-arago.fr/C.aspx?VP3=CMS3&VF=GPPO26_3_VForm